



Vœux | Hommages
Noël Solidaire | Urbanisme
et bien plus encore...



La vie *Caudrotaise*

Janvier 2021



Rue Fernand Masson

Le Sommaire

- P. 4 | La vie Caudrotaise :
 - 4 | Hommage à Samuel Paty
 - 5 | Caudr'Oh oh oh
- P. 6 | Le dossier :
 - Mieux se loger pour mieux vivre
- P. 8 | Espace public :
 - Le cimetière se met au vert
- P. 9 | Focus sur ... :
 - Nos commerçants ont du talent
- P. 10 | E'Caudrot
 - Les astuces du Compost
- P. 12 | À retenir
 - Caudr'Au fil de l'eau
- P. 14 | Évènement
 - Festival HAMODEON
- P. 15 | Caudr'Asso & État civil

L'édito *du maire*



Caudrotaises, Caudrotais,

Que dire sur 2020 qui n'a pas déjà été dit ?

Les douze derniers mois que nous avons vécus ont caractérisé une année particulière, pour tout le monde, car elle n'a épargné personne.

2020 a été l'année de la confirmation que nos modes de vies globalisés, mondialisés, uniformisés, n'étaient pas sans conséquence, et que l'apparition d'une maladie à un bout de la planète pouvait en quelques semaines paralyser la majeure partie de notre monde.

Elle a été la confirmation de la réelle fragilité de nos existences, trop longtemps maquillée par l'impertinence humaine pensant pouvoir tout contrôler, tout maîtriser, tout résoudre. Force est de constater qu'il faudrait à l'avenir montrer davantage d'humilité pour respecter l'environnement dans lequel nous évoluons. Mais en serons-nous capables ?

L'année écoulée aura également mis en exergue les fractures qui parcourent notre société. Contestation d'une autorité qui trop souvent a failli dans ses obligations de moralité et d'éthique, déliquescence de nos systèmes de protection collective, accroissement des inégalités, remise en question des logiques qui régissent le vivre ensemble, rares sont les piliers de notre mode de vie qui n'ont pas été ébranlés.

Le constat n'est pourtant pas si sombre, car l'année

2020 est à l'image de ce que nous sommes, capable de faire ressortir le pire mais aussi le meilleur de l'être humain.

Dans tout ce marasme, il y a en effet des raisons d'espérer et quelques certitudes sur lesquelles bâtir ce fantasmagorique monde d'après. La solidarité manifestée pendant les périodes de confinement, palliant en partie les lacunes de nos institutions, a redonné du relief à cette valeur trop souvent galvaudée. L'envie de voir, de sortir, de discuter, d'échanger, de tout simplement être avec l'autre, s'est renforcée. Tout a meilleur goût quand il est partagé. Il y a eu de la contestation, certes, mais souvent alimentée par des intentions louables : celles permettant de redéfinir une société plus juste, apaisée, et davantage axée sur la préservation des critères de définition du bonheur.

En tant que maire de Caudrot et représentant de l'équipe municipale, je suis fier que ces raisons d'espérer soient avant tout le reflet des habitants que nous avons côtoyés, accompagnés, aidés, écoutés ou tout simplement aperçus depuis notre prise de fonction. Si des sentiments parfois clivants ont fissuré la nécessité arbitraire de concorde nationale, au niveau communal, ce sont au contraire la tolérance, l'entraide, la bienveillance et l'empathie qui ont renforcé le sentiment d'appartenance à une ville au caractère fort mais soudée autour de valeurs fédératrices.

C'est rempli de cette fierté, avec l'assurance que nous saurons répondre ensemble aux défis qui se présenteront, que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année qui s'ouvre à nous.

M. Gaillard
Maire de Caudrot

Hommage à Samuel Paty



Ce temps s'inscrit dans le cadre de l'hommage national rendu à la mémoire de Samuel Paty, enseignant décédé dans les circonstances que tout le monde connaît à Conflans Sainte Honorine le 16 octobre.

Je ne vous ferais pas de grand discours sur la symbolique prêtée à cet acte difficilement qualifiable, de « ces valeurs de la République attaquées », de « nos libertés rudoyées », de « notre mode de vie mis à mal ». Car il y a quelque chose de nauséabond dans ces grandiloquentes déclarations, surtout quand elles proviennent de ceux-là même qui sont aussi en responsabilité des comportements qu'ils engendrent puis condamnent.

Quand depuis des années, pour ne pas dire des décennies, vous procédez méthodiquement à la déconstruction de nos systèmes de santé, d'enseignement, de justice, de sécurité, et de tant d'autres domaines ..., quand finalement vous remettez aussi en question le modèle social et de pensée de notre pays, ne soyez jamais surpris que d'autres veuillent faire de même.

Ici, une forme de violence en à engendrer une autre, plus brutale, plus médiatique, et dont a été victime M. Paty.

Nous avons de la peine, oui, mais nous avons aussi de la colère, car ce n'est pas le fatalisme qui nous conduit à nous retrouver en ce lieu maintenant.

Cette minute de silence sera autant un hommage qu'un soutien.

Un hommage à un homme simple, banal presque, un époux, un père de famille qui, à l'image des millions de Français que nous sommes, œuvrait anonymement et quotidiennement pour maintenir à flot un bateau qui tanguait dangereusement.

Pourquoi ce drame résonne-t-il aussi fortement en nous ? Sans doute parce que nous sommes nombreux à pouvoir nous identifier à lui, à nous dire que cela pourrait aussi nous arriver, ou toucher un de nos proches, avec cette sensation que nous perdons la maîtrise de l'environnement dans lequel nous vivons, et les craintes naturelles que cela peut engendrer.

Samuel Paty était, aux dires de ses collègues et de ses élèves, un homme bon, tolérant, attentionné et investi dans la mission qui était la sienne auprès des jeunes. Le temps du silence sera l'occasion d'honorer cela.

Discours de M. Gaillard en hommage à Samuel Paty



Dépôt de gerbe le
11 novembre 2020

Caudr' Oh oh oh



À l'école, les enfants ont profité de l'imagination de leurs animatrices et ont découvert un Noël Polaire pour un calendrier de l'avent inédit avec festivités rythmées de spectacles, défilés, danses, théâtre, goûter, marché artisanal, et bien entendu visite du Père Noël. De beaux moments avant les vacances tant attendues.



En décembre nous avons lancé un jeu concours, pour les Caudrotais, afin d'inciter la consommation locale et valoriser nos acteurs essentiels au dynamisme de notre commune : le pari d'un Noël Solidaire. Et quelle réussite ! Sur les 4 semaines de l'opération, 110 bulletins de participation ! Le tirage au sort a permis de récompenser 5 heureux gagnants. Tous ont reçu un joli panier de produits locaux.

Auguste Liessi, Paméla Duluc, Monique Cridelauze, Annie Crouzet et Béatrice Jacob.



L'annulation du traditionnel repas de nos aînés ne devait pas entacher cette belle période de fin d'année. Et malgré le contexte, le lien social est plus fort.



Les élus se sont mis à la tâche pour confectionner des paniers gourmands et les apporter à tous les habitants de plus de 65 ans. Composés de produits caudrotais, cet assortiment nécessitera sans aucun doute quelques bonnes résolutions dès janvier ! Cette initiative fut synonyme de rencontres, de plaisirs, d'échanges et de beaux souvenirs. Merci d'avoir donné du sens à notre action. Nous devons nous rendre à l'évidence : vous nous avez apporté bien plus que ce que nous étions venus vous offrir.



Paniers composés de produits caudrotais : Autrefoie, Châteaux Larquey, Château Gayon, Château Majoureau, Chocolaterie Garrigues et la fameuse brioche de Benjamin Girol, notre boulanger.

Mieux se loger *pour mieux vivre*

L'habitat n'est pas forcément un sujet très vendeur. Il est pourtant essentiel dans la définition de la qualité de vie des habitants.

Et force est de constater que l'analyse réalisée par la municipalité dans ce domaine montre clairement des lacunes importantes. Caudrot possède un habitat ancien. Sur les 550 maisons ou appartements qui agencent notre territoire, un quart a plus de 100 ans, et un tiers plus de 75 ans. Environ 10% des logements sont vacants, et une partie non négligeable des habitations pose question en matière de salubrité.

En effet, sur ce dernier point, les différentes données compilées auprès des organismes référents sur ce sujet (SIPHEM, Fonds de Solidarité Logement, UDAF, Département) établissent à environ 55 le nombre de

logements indignes sur notre commune.

Derrière ces chiffres, il y a des réalités confortées par les visites terrains. Derrière ces chiffres, il y a des hommes, des femmes et des enfants, qui vivent dans des conditions que nous n'accepterions pas pour nous-mêmes, notre famille ou nos amis.

Agir sur la qualité de l'habitat permet donc en premier lieu de répondre à cette urgence : redonner des conditions de vie décente à une partie de nos habitants.

C'est également un levier d'action fort pour permettre une amélioration plus générale de l'environnement offert par la commune et qui puisse profiter à tous. Améliorer le nettoyage des rues, embellir les espaces publics et envisager des réfections de voirie a en effet peu

de sens si la qualité des habitations ne suit pas la même trajectoire. Il s'agit donc plus globalement d'œuvrer sur le tissu urbain pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

La municipalité a donc souhaité prendre des mesures fortes dès le début du mandat, tant les effets ne sont visibles qu'à long terme sur ce type de politique. Ainsi, 4 dispositifs ont été votés par l'ensemble des élus pour favoriser la qualité de l'habitat caudrotais :

PERMIS DE LOUER

Le dispositif « Permis de louer », nécessitant l'accord préalable de la mairie pour que tout propriétaire puisse louer un logement sur la commune, existait déjà sur Caudrot. Néanmoins, il était jusque-là assujéti à une simple déclaration préalable et une validation sur papier.

À compter du 13 avril 2021, toute installation de nouveaux locataires sur notre territoire fera désormais l'objet d'une visite préalable du logement par le SIPHEM. Cet organisme public établira un diagnostic qui permettra à la mairie de valider ou non, en fonction des critères de salubrité, la location du bien.

La procédure n'engendrera pas de démarches supplémentaires pour les actuels propriétaires. Le formulaire de demande évoluera mais les justificatifs demandés (diagnostics) resteront les mêmes. Le changement important se situera dans la nécessité de bien penser à déposer la demande dans un délai de 3 à 4 semaines avant la date prévisionnelle d'installation des nouveaux locataires. Le coût des visites sera intégralement pris en charge par la commune.

PERMIS DE DIVISER

À compter de la même date, toute demande de division en plusieurs logements d'une habitation existante devra également faire l'objet d'une demande en mairie. Cette évolution permettra de mieux maîtriser les opérations immobilières qui ne sont pas toujours en cohérence avec les nécessités de notre ville ou compatible avec les capacités d'accueil de nos espaces publics (poubelles, stationnement ...).

TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

À partir de 2023, les propriétaires de logements vacants qui n'auront pas effectué dans les deux années précédentes des démarches sincères

pour habiter, louer ou vendre leur bien seront assujettis à la taxe d'habitation sur les logements vacants. Beaucoup de maisons se dégradent sur notre commune et il est important que ces biens puissent retrouver leur fonction et participer à la redynamisation de notre ville.

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

La ville de Caudrot a officiellement candidaté auprès de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde au dispositif ORT. Il s'agira, sur des quartiers ciblés de la ville, de mettre en place des leviers économiques, fiscaux ou techniques pour accompagner les propriétaires dans la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux.

La stratégie sur cette question cruciale de l'habitat est donc fondée sur un ensemble de règles coercitives et incitatives alliant communication, pédagogie, accompagnement, mais également répression lorsque cela est nécessaire. C'est au prix de cet équilibre complexe que nous relèverons ce défi si important pour notre ville.





Le cimetière *se met au vert*



Notre commune a enherbé une partie de son cimetière en novembre : un mélange à base de fétuque résistant à la sécheresse et au piétinement a été choisi sur les conseils d'une paysagiste écologue du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Gironde.

Cette décision répond à la législation sur l'interdiction des pesticides et crée un paysage accueillant avec l'enherbement des allées principales, secondaires et entre-tombes, la plantation d'arbres et d'arbustes, ainsi que la rénovation d'une partie de l'enceinte avec la plantation d'une haie diversifiée. On parle aujourd'hui de cimetière naturel, plus proche d'un espace vert, d'un petit parc. Depuis janvier 2017, la loi Labbé interdit aux structures publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. En janvier 2022, l'interdiction s'étendra à un usage non professionnel.

ENHERBEMENT SEMÉ OU SPONTANÉ

L'enherbement des allées permet de simplifier l'entretien (simple tonte), de réduire les zones minéralisées, d'améliorer l'infiltration de l'eau et d'avoir un aménagement durable plus favorable à la biodiversité.

TRAVAUX RÉALISÉS

Après un affichage fourni par le CAUE, les travaux suivants ont été réalisés en novembre 2020 par les agents communaux :

- Retrait d'une couche de gravillons avec une mini-pelle sur une surface d'environ 600 m²
- Creusage d'un trou pour plantation d'un arbre
- Apport de terre compostée (15 m³ livrés par le SICTOM).
- Semis avec semoir manuel
- Roulage



ET POUR 2021 NOUS PRÉVOYONS :

- Plantation d'un Liquidambar (arbre au feuillage automnal coloré) – Février
- Semis de fleurs – Avril
- Modifications des portails et des entrées (flaques d'eau, boues) – Mai
- Arrachage d'une partie de la haie le long de la voie ferrée – Septembre
- Enherbement 2^e partie du cimetière – Octobre
- Plantation haie fleurie et diversifiée – Novembre



Nos commerçants ont du talent

En quelques semaines, plusieurs nouveaux services ont vu le jour sur Caudrot, à l'initiative des commerçants de la commune.



AU SALON DE COIFFURE VIVA LA VIE, Aimée, passionnée par son métier et les méthodes naturelles de soins préventifs, a mis à profit les périodes de confinement pour réfléchir et élargir son offre. Réaménagé par une architecte d'intérieur spécialisée dans le Feng Shui, le salon de coiffure accueille désormais des praticiennes de bien-être

et d'esthétique : une masseuse énergéticienne, une naturopathe, une réflexologue, une prothésiste ongulaire et une esthéticienne.

Aimée, souhaitant la pérennité de ce lieu pour sa fidèle clientèle, travaille déjà avec Lise à la succession de ce lieu incontournable de Caudrot. Nous saluons cet engagement constant pour dynamiser l'offre de service aux Caudrotais et souhaitons longue et belle vie à l'espace Bien-être du Salon Viva la Vie !

Sur le parking du **CARREFOUR CONTACT**, le mois de décembre a vu le nouveau projet de Françoise et Philippe Follet se concrétiser. Fort de son succès dans d'autres communes proches de Caudrot, une laverie automatique a été



installée. Elle permettra aux habitants de bénéficier d'un service bien utile, pour les gros volumes notamment.

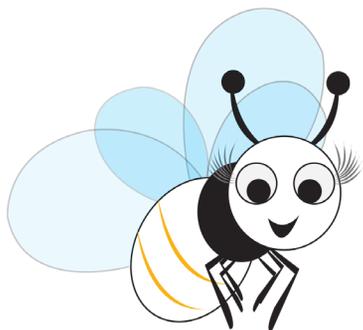
La mairie salue et a soutenu cette action de développement durable puisqu'elle contribue à la mutualisation des appareils ménagers, utilise des lessives respectueuses de l'environnement et à des doses justes.



Depuis octobre, à la **PHARMACIE DES TILLEULS**, Camille Medeville et Aurélie Ebrard offrent un showroom qui répond aux besoins d'aménagements médicalisés, ainsi que des solutions pour faciliter la mobilité et les transports, sans oublier des chaussures thérapeutiques, un rayon orthopédie et des produits pour l'incontinence.

De plus, la pharmacie propose aussi sur rendez-vous des tests antigéniques Covid-19 ainsi que des tests sérologiques pour les Caudrotais prioritairement. Ceci complète les tests angine prescrits par les médecins ou la vaccination grippale.

Souhaitons pleine réussite à toute l'équipe qui ne manque jamais de dynamisme et de sourire pour accueillir ses clients.



Faire son compost

Les biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) représentent 30% du poids de notre poubelle d'ordures ménagères.

La plupart seront brûlés dans une usine d'incinération, un non-sens lorsque l'on pense que ces déchets sont composés en majorité d'eau.

C'est pourquoi composter est une action responsable et écologique.

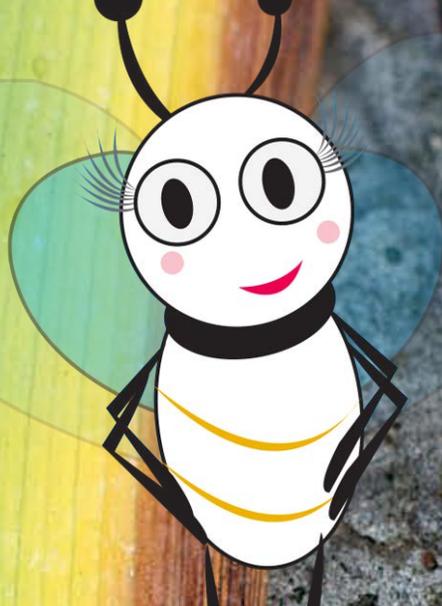
À Caudrot, nous réfléchissons à rendre plus collective cette action, notamment avec les déchets du restaurant scolaire. En attendant n'hésitez pas à vous associer entre voisins.



LES 3 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

- **Varier les déchets** : alterner le dépôt de déchets secs et bruns (*feuilles, coquille d'œufs...*) et le dépôt de déchets humides et verts (*épluchures, fanes de légumes, marc à café...*)
- **Gérer l'humidité** : pour savoir si votre compost manque d'eau, pressez-le dans la main. S'il goutte, c'est qu'il est trop humide, s'il s'effrite, c'est qu'il est trop sec.
- **Aérer** : un brassage régulier avec la fourche est essentiel pour offrir de l'oxygène aux micro-organismes. Dans l'idéal il faut mélanger chaque nouvel apport avec le précédent.
- Pour aller plus loin vous pouvez consulter le guide de l'ADEME :
Faire son compost - ADEME Presse (typepad.fr)

L'instant *jeu*



LES INGRÉDIENTS POUR UN BON COMPOST

retrouvez dans la grille les mots soulignés et découvrez la phrase mystère parmi les lettres restantes

UN VOLUME DE
DÉCHETS BRUNS



- VIEILLE PAILLE
- FEUILLES MORTES
- BRINDILLES
- CARTON
- COPEAUX DE BOIS
- BOÎTES A OEUFS



DEUX VOLUMES
DE DÉCHETS VERTS



- EPLUCHURES
- MARC DE CAFE
- TONTE
- ORTIES
- FUMIER DE POULES



----- !

S	E	L	L	I	D	N	I	R	B	B	N
D	I	M	F	X	S	M	I	N	U	O	O
O	N	S	N	U	U	E	A	O	S	I	T
T	O	N	T	E	M	A	I	R	D	T	R
E	L	L	I	A	P	I	E	T	C	E	A
E	C	H	E	T	S	J	E	P	R	S	C
S	E	L	L	I	U	E	F	R	O	O	B
E	P	L	U	C	H	U	R	E	S	C	I



Caudr' Au fil de l'eau

LINKY

Le déploiement des compteurs Linky sur notre commune devrait s'achever dans le courant de l'année 2021. Un arrêté assujettissant la pose de ce compteur à l'accord préalable des habitants a été pris par la mairie. Il est disponible à l'accueil ou par mail : mairiecaudrot@orange.fr

TEST COVID 19

La pharmacie des Tilleuls propose des tests antigéniques de dépistage du Covid19. Les rendez-vous peuvent être pris au 05 56 62 80 06.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public dans votre rue, contactez la mairie pour qu'elle puisse faire intervenir le prestataire en charge de l'entretien de notre réseau.

GARAGE SOCIAL MOBILE



Afin de favoriser la mobilité sur notre territoire, le réseau APREVA permet d'accompagner les personnes aux revenus modestes dans l'entretien et la réparation de leur véhicule en se déplaçant grâce à un garage mobile.

Vous pouvez prendre contact au 05 57 80 16 16 pour en savoir plus.

GRIPPE AVIAIRE



Face à la recrudescence des cas de grippe aviaire, il est demandé aux propriétaires de volailles de basse-cour ou d'oiseaux captifs destinés à une utilisation non commerciale de confiner leurs animaux ou de mettre en place des filets de protection.

FRAUDES À LA RÉNOVATION

Les services de la gendarmerie alertent sur les pratiques frauduleuses grandissantes de certaines entreprises qui proposent des services en lien avec la rénovation énergétique. Faites preuve de vigilance et prenez le temps de la réflexion et du conseil avant de vous engager.

DÉMISSION

M Davy Deffieux a démissionné de son poste de conseiller municipal en septembre. Les élus de Caudrot, désormais au nombre de 14, lui souhaitent le meilleur pour la suite.

RECENSEMENT AGRICOLE

Jusqu'au 30 avril 2021, tous les exploitants agricoles sont invités à participer au recensement agricole qui permet de collecter des données et d'avoir une image précise de l'agriculture française. Si vous êtes concerné(e), rendez-vous sur www.recensementagricole2020.fr

DIVAGATION DES CHIENS

Suite à plusieurs plaintes de riverains remontées en mairie, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de laisser divaguer sans surveillance leur animal sur l'espace public et qu'il est de leur responsabilité de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour empêcher cela, notamment dans la sécurisation des clôtures de leur propriété.



LINGETTES

Face à la recrudescence des interventions techniques sur le réseau d'assainissement, nous vous rappelons que les lingettes imprégnées ne doivent pas être jetées dans la cuvette des toilettes.

Elles bloquent et engorgent les canalisations, engendrent une dégradation prématurée du réseau et un surcoût d'entretien de ce dernier.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections départementales et régionales prévues en mars 2021 sont reportées au mois de juin. Nous vous rappelons que si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de la commune, vous avez la possibilité d'effectuer les démarches en ligne sur service-public.fr ou de vous rendre en mairie.



CLOS DES ACACIAS

Ce début 2021 a débuté avec de belles émotions communicatives ! Les résidents du Clos des Acacias ont enfin pu visionner le petit film des fêtes de fin d'année des enfants du périscolaire. Les commentaires y sont allés bon train : « que de talents chez ces enfants ! Que d'imaginations ! Tiens, elle a l'air timide, oh qu'il est mignon ! »

Emus qu'ils aient pensé à eux, ils ont à leur tour envoyé non pas une petite vidéo mais un message sonore !

Meilleurs vœux pour cette année 2021 : année du lien intergénérationnel, à n'en pas douter !

Pour écouter le message, rendez-vous sur le site internet de la commune : www.caudrot.fr

Festival HARMODEON

3 questions à Yves Planche

Pourriez-vous nous présenter le festival ?

Avec une équipe de Caudrotais, nous avons décidé, en septembre dernier, de créer un festival de musique à Caudrot, sur le thème de l'harmonica et l'accordéon intitulé « HARMODEON FESTIVAL » prévu sur trois jours : 11, 12 et 13 septembre 2021.

L'objectif est de proposer aux festivaliers de découvrir une palette de musique au travers d'un parcours patrimonial dédié.

Le festival est un événement construit en collaboration avec les collectivités locales.

Plusieurs scènes seront installées un peu partout dans la commune, autour d'une programmation musicale variée.

Où en êtes-vous dans l'organisation de cet événement ?

Pour organiser le « HARMODEON FESTIVAL », nous nous sommes constitués en association culturelle.

Nous sommes courant janvier 2021 et la programmation musicale est presque bouclée, les prestataires techniques sont déjà réservés et les démarches de subventions sont en cours. Les actions de communication auprès de la Presse quotidienne, des médias radio et télévision le sont également.

Le dossier est assez conséquent, il nous faut encore travailler sur les multiples financements issus du parrainage, les buvettes, la restauration, la sécurité et surtout boucler le budget conséquent du festival.

Pour ce faire, outre les subventions publiques, nous faisons appels aux dons, au mécénat d'entreprise et au sponsoring. Une fois notre site internet mis en place, nous mettrons en ligne une billetterie et l'élaboration d'un financement participatif (Crowdfunding).

Quels sont vos besoins pour poursuivre la structuration du festival ?

Avant toutes choses, il nous faut le soutien inconditionnel de la

population de Caudrot au travers des commerçants et des habitants, sans quoi il ne sera pas possible de réaliser un tel événement. Il faut surtout se dire que le festival apportera une valorisation patrimoniale et économique à Caudrot. Mais les besoins humains restent l'un des points les plus importants. L'essentiel étant Le bénévolat.

Pour cela, nous avons besoin de bénévoles.

Nous allons relancer cette action par voie de presse et par les réseaux sociaux. Mais nous comptons sur toutes les bonnes intentions pour nous aider. Malgré la situation sanitaire difficile, nous croyons réellement à la réalisation de ce beau festival sur notre commune.

Si vous êtes intéressés pour vous engager dans ce projet, merci de prendre contact avec l'association YVènement à Caudrot :

yvenement33@gmail.com
0660842160



Caudr'Asso

JOYEUX AUTOMNE



Le bureau de Joyeux Automne adresse ses vœux les meilleurs à tous pour cette nouvelle année. Nous déplorons n'avoir pu réaliser les projets qui étaient les nôtres en 2020, et avoir dû annuler nos sorties, spectacles et autres distractions. Nous avons également une pensée pour ceux qui nous ont quittés et nous redisons notre soutien à leur famille. Notre plus grand souhait est de pouvoir renouer avec toutes nos activités qui nous manquent cruellement. Gageons que cela nous sera possible très prochainement, mais hélas pour l'instant nous ne recevrons aucune directive en ce sens. Un seul mot d'ordre donc : patience et prudence pour pouvoir très vite reprendre une vie sociale dynamique.

Nous invitons les personnes intéressées par notre association à nous rejoindre en nous contactant :

joyeuxautomne@orange.fr
06 85 88 97 65
06 14 89 77 87

SIN EMBARGO

Dès que le contexte sanitaire permettra à nouveau la mise à disposition des salles communales aux associations, l'association de Danses Sévillanes proposera un nouveau cours destiné aux débutants le mercredi soir, entre 19h et 20h. Inscriptions :

asso.sinembargo@laposte.net
06 80 99 19 66



État Civil

Naissance

BERGER Maëlya
BONNERON Amélia
LAFONTAINE Malohé
LOPEZ DAYRES Livia

Décès

CRÉMON Raymond
FAVARD Anne Marie
FERNANDES Martine



La mairie vous accueille

15, place des Tilleuls 33490 Caudrot

05 56 62 81 23

contact@caudrot.fr | www.caudrot.fr

Lundi | Mardi | Jeudi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h | 14h à 18h

Vendredi : 14h à 17h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA COMMUNICATION : Jérémie GAILLARD, maire de Caudrot
RÉDACTION : L'équipe municipale | **RÉALISATION DES ABELLES :** Charlotte FAURIE
RÉALISATION GRAPHIQUE : Émilie Houdayer - sylvainh.com | Impression en interne
POUR TOUTE DEMANDE : 05 56 62 81 23